

Les relations entre le Canada et la France

- Le Canada entretient depuis longtemps d'excellentes relations avec la France, qui sont renforcées par les liens historiques, linguistiques et culturels entre les Français et les Canadiens.
- Au cours des dernières années, les deux pays ont développé de nouveaux axes de coopération liés entre autres aux défis de la mondialisation et de la gouvernance de sociétés de plus en plus multiculturelles. Les récentes réformes de la fonction publique canadienne et le redressement des finances publiques fédérales intéressent à maints égards le gouvernement français.
- Les liens bilatéraux sont aussi raffermis par l'adhésion commune des deux pays à de nombreuses organisations internationales dont l'Organisation des Nations unies, le G8, la Francophonie, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, l'Organisation mondiale du commerce, l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Centre international pour la prévention du crime.
- La France est un important partenaire du Canada pour la mise en œuvre des engagements pris au sein d'organismes internationaux. Parmi les priorités communes, citons entre autres l'aide publique au développement, tel le Plan d'action du G8 pour l'Afrique adopté lors du sommet du G8 en juin 2002 à Kananaskis (Alberta).
- Le Canada et la France ont développé des initiatives conjointes à l'UNESCO, de même qu'au sein de la Francophonie et du Réseau international sur la politique culturelle, en vue de promouvoir la diversité et de protéger les identités culturelles.
- Ensemble, le Canada et la France mettent en œuvre le Programme Canada-France 2004 pour marquer le 400^e anniversaire de la première implantation française au Canada. Les événements organisés pour l'occasion serviront à actualiser les perceptions françaises du Canada et à susciter des retombées économiques, culturelles et touristiques.
- La visite officielle au Canada du premier ministre de la France, M. Jean-Pierre Raffarin, en mai 2003, a permis aux deux pays d'intensifier leur coopération. Les premiers ministres Raffarin et Chrétien ont fait une déclaration conjointe sur la diversité culturelle; ils ont également paraphé un accord-cadre sur la mobilité des jeunes ainsi qu'un plan d'action facilitant les partenariats technologiques entre petites et moyennes entreprises. Ce plan d'action est mis en œuvre conjointement par le